Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260327-204_03_2026-DE

SEANCE DU 27 Mars 2026

Le 27 mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY, à la salle polyvalente de de Saint-Clet

Date de la convocation :	Le 23 Mars 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Gilles LE CALVEZ	Eric MORDELET
	Ghislaine COTREL	Hélène CORBEL
	Arnaud LE BRAS	René QUEMENEUR
	Laure ROPERS	Raphaël LOUBATON
	Romain LE CABEC	
Absents excusés :	Sylvie LE NORMAND Myriam BIDAULT	
Absents :		
Pouvoirs :	Sylvie LE NORMAND => Odile HERVE Myriam BIDAULT => Ghislaine COTREL	
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

N°204.03.2026- Élection des membres du conseil d'administration du CCAS

Le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément aux articles L.123-6 et R.123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) comprend, outre le Maire, président de droit, des membres élus en son sein par le conseil municipal.

Il précise que ces membres sont élus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et avec 15 voix pour dont 2 pouvoirs :
FIXE à **7** le nombre de membres élus appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés (15 voix dont 2 pouvoirs), de ne pas procéder au scrutin secret et d'organiser le vote à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (15 voix pour dont 2 pouvoirs)

DÉSIGNE les membres suivants pour siéger au conseil d'administration du CCAS :

- Ghislaine COTREL
- Odile HERVÉ
- Laure ROPERS
- Sylvie LE NORMAND
- Myriam BIDAULT
- Sophie MENGUY
- Gilles LE CALVEZ

PRECISE que le Maire procèdera à la nomination de 7 membres issus de la société civile

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260

Le Secrétaire de séance,
Arnaud LE BRAS